



**Vacciplant**<sup>®</sup>  
Grandes Cultures

## PROTECTION INTÉGRÉE DES CÉRÉALES

Les plantes sont actives pour se défendre contre les agresseurs



Les mécanismes naturels de défense sont un moyen de protection, universel et efficace. Ils sont complémentaires au moyen de lutte phytosanitaire actuel

**POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX NOUVEAUX DE L' AGRICULTURE, ARYSTA DÉVELOPPE VACCIPLANT ISSU DES TECHNOLOGIES DE LA BIOPERFORMANCE, AU SERVICE DE LA DOUBLE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE :**

La stimulation des défenses naturelles, une nouvelle approche de la protection des cultures aux côtés de la génétique et des leviers agronomiques mis en place par l'agriculteur sur son exploitation po :



Protéger  
efficacement les cultures

Répondre  
aux évolutions réglementaires

S'adapter  
aux attentes sociétales

## VACCIPLANT<sup>®</sup>: LA PROTECTION NATURELLE DE VOS CÉRÉALES SANS IFT

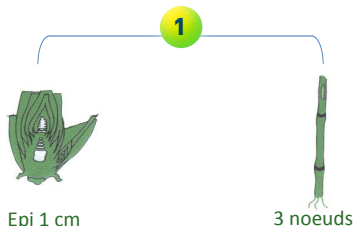
**Homologation :** contre toutes les maladies de toutes les céréales à pailles (blé tendre, blé dur, orge, seigle, triticale, épeautre, sarrasin, avoine).

**Préconisations :** Dose : 0,5 L/ha

Particulièrement recommandé :  
- contre la septoriose et l'oïdium du blé  
- contre l'helminthosporiose et l'oïdium de l'orge

### Stratégie Biocontrôle T1 IFT réduit sur blé et orge

**Vacciplant**<sup>®</sup>  
+ fongicide T1 dose raisonnée\*



Fongicide T2  
sans réduction  
de dose



Fongicide T3  
selon risque  
fusariose



\*Raisonnement de la dose du fongicide partenaire à définir avec votre Technicien.

\*Fongicide T2 à appliquer sans réduction de dose et sans dépasser dernière feuille étalée sur blé et sans dépasser la sortie des barbes sur orge.  
En cas de risque avéré d'oïdium ou de rouille jaune, associer à Vacciplant<sup>®</sup> un fongicide adapté à ces maladies.  
Sur orge de printemps appliquer Vacciplant<sup>®</sup> seul d'épi 1 cm à 1 noeud.

Vacciplant<sup>®</sup> Grandes cultures - marque déposée Laboratoires Goëmar SAS - Composition - Laminarine 37g/L  
Non classé - N°AMM : 2020021 - Lire attentivement l'étiquette

## 1 Bénéfices du mode d'action

### EFFICACE

contre les souches résistantes aux fongicides et non inducteur de résistance

### EFFICACE

contre un large spectre de pathogènes

### EFFICACE

sur les organes néoformés par systémie des mécanismes de défense

## 2 Bénéfices du profil réglementaire

Sans IFT

Vacciplant® inscrit sur la liste des produits de Biocontrôle bénéficiant d'un NODU et IFT verts.

Sans classement

Innocuité pour l'Homme et l'Environnement.

Sans RPD

Exempt de Redevance pour Pollution Diffuse.

## 3 Bénéfices des stratégies intégrées

### 1. Stratégie Biocontrôle T1 IFT réduit

Rendement préservé

Rendement brut et résultats technico-économiques équivalents\*

IFT diminué

En moyenne -50% sur le T1 blé et orge

Image Valorisée

\*Moyenne 67 comparaisons issues de 64 essais blé et orge menés sur 2 ans avec les Services Techniques Distributeurs, Arvalis, Prescription régionale, R&D Arysta et Agriculteurs

### 2. Stratégie Biocontrôle T1 zéro IFT

Comparé à 1 stratégie dépourvue de traitement précoce, Vacciplant® apporte : **+ 3,7 qx/ha** (moyenne 12 essais blé)

#### Composition :

- Concentré soluble :
- 37 g de laminarine pure par litre
- Conditionnement : 5 litres

#### Homologation :

- Stimulateur des Défenses Naturelles
- N° AMM 2020021 - Non classé -
- Lire attentivement l'étiquette
- Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CEE n°889/2008

#### Compatibilité :

Vacciplant® est compatible avec la plupart des fongicides, régulateurs et insecticides usuels. En cas de mélange, il appartient à l'utilisateur de respecter toutes les précautions d'emploi mentionnées sur les étiquettes et notices d'emploi par le fabricant de chaque produit associé. Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Consulter le site du ministère : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>. Réaliser un test de compatibilité physique à tout mélange et consultez notre service technique.

ZNT	DAR	DRS	IFT	RPD
Minimums		réglementaires		
5 mètres	Aucun	6 heures	Exempt	Exempt

ZNT : Zone de non traitement  
 DRS : Délai de retour sur site  
 DAR : Délai avant récolte  
 IFT : Indice de fréquence traitement  
 RPD : Redevance pour Pollution Diffuse



«Co-funded by the Eco-innovation Initiative of the European Union» dans le cadre du projet NADESTIM

